

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT,  
DU TOURISME ET DE LA MER

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE  
POUR LE RECRUTEMENT  
D'OFFICIERS DE PORT**

**SESSION 2007**

**EPREUVE N° 3**

**composition sur une ou plusieurs questions relatives au port et à la  
sécurité dans le port**

**Durée : 2 h 00 ; coefficient 3**

## QUESTIONS

### 1) La réglementation sur les installations de réception portuaires pour les déchets navires (8 points)

- quel est l'objectif de cette réglementation ?
- quelles sont les deux catégories de déchets concernés et énumérez les types de déchets à l'intérieur de chaque catégorie ?
- qu'est-ce qu'une installation de réception ?
- quels sont les navires concernés ?
- quelles sont les obligations des navires vis-à-vis de ce texte ?
- quel est le rôle des Officiers de Port ?

### 2) Matières dangereuses / Réparation navale

(7 points)

Un navire transportant une cargaison d'hydrocarbures à faible point éclair, connaît une avarie de propulsion pendant la manoeuvre de sortie de port. Après accostage sur un quai banal, il s'avère que le navire a perdu une pale d'hélice. Le port ne dispose d'aucune possibilité de mettre le navire à sec, l'armateur avec votre accord envisage de faire les réparations sur place. Quel pourrait être le scénario envisagé ? Quelles mesures envisagez-vous de prendre pendant le séjour du navire ?

### 3) Définitions

(5 points)

Définir en 2 lignes au maximum les termes suivants :

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| . DRIRE                       | . BEA mer                                |
| . STM (VTS) Côtier            | . T M C                                  |
| . C S N                       | . Limites administratives d'un port      |
| . Licence de capitaine pilote | . Zéro hydrographique ou zéro des cartes |
| . Tirant d'eau admissible     | . Pied de pilote                         |